



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **TECHNICAM SARL**, Rue Arnold-WINKELRIED 6,
1201 Genève
2. Délai pour contester l'état de collocation:
11.04.2018 jusqu'au 30.04.2018
3. Délai pour contester l'inventaire:
11.04.2018 jusqu'au 20.04.2018
4. Remarques: Pour tout renseignement:
Groupe 4 + 41 22 3888904
F20171642
La collocation de créances est réservée en raison d'une procé-
dure pendante diligentée contre le failli dans la cause n° C/
8874/2016 - 3. L'administration de la faillite décide de renon-
cer à poursuivre ce procès. Les créanciers sont invités à faire
connaître leur avis dans le délai de dix jours dès la présente
publication étant entendu que ceux qui ne répondront pas ou
ne déclareront pas par écrit s'abstenir seront considérés
comme approuvant la proposition de l'administration de la
faillite. Dans le cas où la majorité des créanciers se rangerait
au préavis de l'administration de la faillite, il est d'ores et déjà
offert la cession des droits de la masse, à teneur de l'art. 260
LP, à ceux qui souhaiteraient soutenir le procès à leurs risques
et périls. Cette demande devra être adressée par écrit à l'office
des faillites dans les dix jours dès la présente publication.
Le montant de la production sera colloqué définitivement si
aucun créancier ne demande la cession des droits de la masse
selon l'art. 260 LP dans le délai précité.

Office des faillites
1208 Genève

04147447



Dienstag - Mardi - Martedì, 10.04.2018, No 68, Jahrgang - année - anno: 136

Konkurse - Faillites - Fallimenti Kollokationsplan und Inventar - Etat de collocation et inventaire - Graduatoria e inventario